

*Pour une approche critique  
des médias et des réseaux sociaux*



**CTRL+N**

**CONTRÔLE LA HAINE  
pour de nouveaux comportements !**



Centre Régional d'Intégration  
de la province de Luxembourg asbl



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>P. 5</b>
<b>LES BONS TERMES</b> <i>Définitions des termes les plus fréquemment utilisés dans le contexte de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère : migrant, demandeur d'asile, réfugié...</i>	<b>P. 7</b>
<b>LA BONNE APPROCHE</b> <i>Conseils pour mobiliser son esprit critique face aux traitements médiatiques qui tendent vers les discours de haine.</i>	<b>P. 11</b>
<b>LES BONNES PRATIQUES</b> <i>Conseils pour (ré)apprendre l'utilisation d'Internet face aux discours de haine.</i>	<b>P. 21</b>
<b>LES BONS ARGUMENTS</b> <i>Déconstruction des préjugés les plus fréquemment relayés au sujet des personnes étrangères et d'origine étrangère, des réfugiés, des demandeurs d'asile...</i>	<b>P. 33</b>
<b>LES BONNES ADRESSES</b> <i>Liste de ressources documentaires et de contacts utiles pour s'informer et/ou réagir aux discours de haine.</i>	<b>P. 43</b>



# INTRODUCTION



Nous assistons actuellement à un battage médiatique autour de la question des personnes migrantes. À travers les différents titres et contenus reçus en masse, sont relayées les peurs et les rumeurs les plus folles. En parallèle, la crise de l'accueil provoque une multiplication sans précédent des propos haineux sur les réseaux sociaux. Il n'est donc pas toujours aisé de tirer les bonnes informations, de se forger sa propre opinion, ni même de trouver les bons arguments face à ces idées reçues.

C'est dans ce contexte que le Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg (CRILUX) lance «**CTRL+N, Contrôle la Haine pour de nouveaux comportements!**», une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets PCI (*Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité*)<sup>1</sup> de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réalisée en partenariat avec Annoncer la Couleur.

---

<sup>1</sup> Cet appel à projets vise l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans notre société multiculturelle, la lutte contre le racisme et les discriminations envers les minorités culturelles, ainsi que la défense des droits des personnes fragilisées par l'exil.

À travers différentes pistes de réflexion, le CRILUX souhaite sensibiliser le public actif sur Internet et le consommateur de médias d'information : sensibiliser sur la question des différents types de **discours de haine**, principalement envers les personnes étrangères et d'origine étrangère, les migrants ou encore les demandeurs d'asile, afin d'**identifier ces discours**, de **les contrôler** et, à terme, de **créer de nouveaux comportements** plus responsables et générateurs de liens.

Dans cette brochure, vous trouverez :

## CTRL+N !

6

- 1. Les bons termes** : définitions des termes les plus fréquemment utilisés dans le contexte de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère: migrant, demandeur d'asile, réfugié...
- 2. La bonne approche** : conseils pour mobiliser son esprit critique face aux traitements médiatiques qui tendent vers les discours de haine.
- 3. Les bonnes pratiques** : conseils pour (ré)apprendre l'utilisation d'Internet en général, et des réseaux sociaux en particulier, face aux discours de haine.
- 4. Les bons arguments** : déconstruction des préjugés les plus fréquemment relayés au sujet des personnes étrangères et d'origine étrangère, des réfugiés, des demandeurs d'asile...
- 5. Les bonnes adresses** : liste de ressources documentaires et de contacts utiles pour s'informer et/ou réagir aux discours de haine.

# LES BONS TERMES



***Définitions des termes les plus fréquemment utilisés dans le contexte de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère: migrant, demandeur d'asile, réfugié...***

Avant d'aller plus loin, il est important d'utiliser les termes appropriés pour désigner les personnes migrantes.

**Migrant** : terme générique désignant toute personne qui se déplace d'un pays à un autre.

**Immigrant** : toute personne qui s'installe dans un pays qui n'est pas son pays d'origine.

**Émigrant** : toute personne qui quitte son pays d'origine pour un autre pays.

**CTRL+N !**

*L'immigration et l'émigration sont deux phénomènes relatifs à la migration d'un individu, selon le pays de référence (de départ ou d'accueil).*

8

**Demandeur d'asile** : statut d'une personne qui fuit son pays et réclame une protection internationale dans un autre pays. Cette personne est en attente d'une reconnaissance.

**Réfugié reconnu** ou **protection subsidiaire** : statut d'un demandeur d'asile qui a reçu une protection internationale au regard de la Convention de Genève<sup>1</sup> de 1951 ou de la Directive Européenne « Qualification » 2011/95/UE<sup>2</sup>.

Ces termes correspondent à des statuts juridiques particuliers en fonction desquels les migrants disposent de droits différents. Tous concernent des personnes en séjour légal sur le territoire belge.

**Clandestin** : se dit d'une personne qui entre et réside dans un pays de manière illégale.

<sup>1</sup> Un réfugié est "une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social, ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité. Cette personne se trouve dans l'incapacité de réclamer la protection de son pays".

<sup>2</sup> Pour des personnes qui ne rentrent pas dans les critères de la Convention de Genève, mais qui risquent de subir des atteintes graves si elles retournent dans leur pays (traitement inhumain, torture, excision...)



**Sans-papiers** : se dit d'une personne qui se trouve sur le territoire belge et qui ne dispose pas ou plus d'un droit de séjour. Cette personne est donc en séjour irrégulier.

**CTRL+N !**

*Un clandestin est aussi un sans-papiers, alors qu'un sans-papiers n'a pas forcément été clandestin. Le sans-papiers peut, à un moment donné, être connu des autorités et bénéficier d'un statut.*

Le terme "sans-papiers" regroupe donc des réalités diverses :

- ✓ Demandeur d'asile débouté ;
- ✓ Personne qui reste sur le territoire après expiration de la durée de validité de séjour ;
- ✓ Personne entrée clandestinement sur un territoire ;
- ✓ Personne née d'immigrés et non naturalisée à sa majorité ;
- ✓ Etc.

9

D'autres termes concernent directement le sujet de l'initiative « CTRL+N ». Parmi eux, retenons :

**Discours de haine** : Toute forme d'expression qui propage, incite, promeut ou justifie la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration.<sup>3</sup>

**Racisme** : idéologie, et comportement qui en est inspiré, fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les prétendues races et groupes humains.

**Xénophobie** : hostilité systématique manifestée à l'égard des étrangers.

<sup>3</sup> Définition du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

## Attention aux lectures stigmatisantes et réductrices !

**Lecture juridique** : qui envisage la personne uniquement au regard de son statut. Exemple : le réfugié reconnu serait un « bon migrant », alors que le clandestin ne le serait pas ; le réfugié reconnu serait plus légitime que le migrant économique.

**Lecture criminalisante** : qui lie systématiquement le phénomène migratoire à la notion de risque et de sécurité.

**Lecture émotionnelle** : qui joue sur les peurs et les ressentis à chaud.

**Lecture économique** : qui considère que la personne d'origine étrangère est intégrée dès lors qu'elle a trouvé du travail, en oubliant tous les autres pans de l'intégration.

10

**CTRL+N !**

*Nous sommes confrontés à des phénomènes migratoires et à des publics qui doivent être envisagés dans leur complexité et dans leur globalité.*

# LA BONNE APPROCHE



***Conseils pour mobiliser son esprit critique face  
aux traitements médiatiques qui tendent  
vers les discours de haine.***

En parallèle à la question des comportements de haine sur Internet et sur les réseaux sociaux, se pose d'emblée celle des médias qui, par leur manière de traiter l'information, ont un impact sur notre manière d'aborder les actualités.

Les médias d'information sont actuellement pris en tension entre la nécessité d'informer le citoyen et celle de résister à la concurrence. Dans ce contexte, un certain type de presse tend vers le traitement de sujets susceptibles de jouer sur les émotions collectives (peur, tristesse, colère...) via la ligne éditoriale, la hiérarchie de l'information, la précipitation, la surenchère...

Certains médias vont même plus loin en véhiculant délibérément des préjugés et idées reçues, jusqu'à dépasser certaines limites.

Dans ce contexte, il est donc nécessaire, voire primordial, d'être capable de **se distancer affectivement** de l'information en faisant appel à son **esprit critique**, afin de **se poser les bonnes questions**. Et ce, pour tout type de presse (écrite, audiovisuelle, numérique...)

12

- ✓ La source
  - Existe-t-elle?
  - Est-elle identifiable ?
  - Est-elle reconnue comme faisant autorité sur le sujet ?
  - Est-elle directe ?
  
- ✓ Le média
  - Est-il fiable ?
  - Est-il marqué politiquement ?
  - A-t-il des antécédents ?

- ✓ L'auteur/journaliste Est-il fiable ?
  - A-t-il autorité sur le sujet ?
  - Cache-t-il une intention particulière ?
  - Est-il objectif dans son traitement de l'information ?
  - Donne-t-il son point de vue ?
  
- ✓ Le contenu De quel type de document s'agit-il (éditorial, billet d'humeur, contenu informatif) ?
  - Dans quel contexte a-t-il été produit ?
  - Dans quel but est-il médiatisé ?
  - Joue-t-il sur les émotions / sentiments ?
  - Cherche-t-il à provoquer une réaction ?
  - Sert-il un groupe de personnes en particulier ?
  - Repose-t-il sur des faits ou sur des opinions ?
  - Contient-il des généralisations (discriminatoires, racistes) ?
  - Y a-t-il une photo? Est-elle là pour choquer ?

✓ Et vous, quels conseils donneriez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

## Exemples généraux

### LES MÉDIAS TRADITIONNELS

Certains journaux contribuent au renforcement d'amalgames, dont sont actuellement victimes les étrangers en général, et les demandeurs d'asile en particulier, ce qui peut inciter à la haine et à la peur de l'autre.

#### *L'exemple de Sudpresse*

*Le 24 février 2016, la Meuse (Sudpresse) titre son quotidien « Invasion de migrants : la Côte belge menacée ! ». Ce titre a provoqué le dépôt d'un millier de plaintes auprès du Conseil de déontologie journalistique, dont une plainte commune des huit Centres régionaux d'intégration.*

*« En utilisant des termes guerriers totalement inappropriés, Sudpresse stigmatise une population entière sous le vocable générique, totalement erroné qui plus est, de « migrants » : cette publication laisse entendre que l'arrivée légitime de demandeurs d'asile qui fuient les conflits armés représente un danger. Dans un climat largement alimenté par des fantasmes et des allégations souvent mensongères sur les faits et gestes des populations étrangères, qu'elles soient primo-arrivantes ou non d'ailleurs, SudPresse entretient, voire intensifie, la peur irrationnelle actuelle ».<sup>1</sup>*

14

**CTRL+N !**

*Les intérêts politiques, économiques, publicitaires... d'un média peuvent influencer la manière dont sera traitée l'information.*

<sup>1</sup> Extrait du communiqué relatif à la plainte adressée au Conseil de déontologie journalistique envers la Une du groupe Sudpresse du 24 février 2016.

## **RUMEURS ET FAUSSES INFORMATIONS**

Plusieurs sites Internet se consacrent à chasser les rumeurs et fausses informations qui circulent sur le net ou dans la presse. Parmi d'autres, les sites « Hoaxbuster » <http://www.hoaxbuster.com/> ou «Hoax net» <http://hoax-net.monwebeden.fr/>.

### ***L'exemple du massacre de Timisoara***

*En 1989, la révolution roumaine renverse Ceausescu. Dans la foulée, l'Agence France Presse et d'autres médias internationaux, annoncent qu'un charnier (fosse commune) a été découvert à Timisoara. Photos à l'appui, on annonce des milliers de morts exécutés ou torturés... Au bout de quelques jours, un véritable génocide est annoncé : les médias parlent d'un bilan officiel de 4.630 morts à Timisoara, et de 70.000 dans l'ensemble de la Roumanie. Il est apparu par la suite que dans cette actualité dramatique, le nombre de victimes était en fait de 90 à 147 à Timisoara, pour 689 en Roumanie.*

15

## **IMAGES TRUQUÉES OU DÉTOURNÉES**

Certaines images propagées sur Internet sont truquées ou détournées à des fins personnelles, parfois politiques, dans le seul but d'inciter à la haine et de renforcer la peur de l'autre.

### ***L'exemple de Franck Guiot (France)***

*Franck Guiot, ancien élu UMP, explique lors d'une interview<sup>2</sup> avoir posté volontairement des photos détournées sur les réseaux sociaux : lors d'une Coupe du monde de football, l'ancien élu a publié la photo d'un immeuble « à Paris », recouvert de drapeaux algériens. En réalité, il s'agissait d'un immeuble photographié à Alger.*

---

<sup>2</sup> *Les manipulateurs du net*, reportage de l'émission française Grand angle, BFM TV, 11/11/14

## LES SITES DE « DÉSINFORMATION »

Dans un récent article, la RTBF soulevait la question des sites Internet a priori de bonne foi, mais dont l'amalgame volontaire est au cœur de la stratégie. Des sites qui semblent sérieux de prime abord, mais qui orientent le lecteur vers une lecture bien déterminée, et qui « *ont deux points communs : ils dénoncent les médias traditionnels [...] et ils ne semblent obsédés que par un sujet : les islamistes et par extension, l'islam, les musulmans, les immigrés* »<sup>3</sup>.

### *Quelques exemples*

Medias Presse Info : <http://www.medias-presse.info/>

Novopress : <http://fr.novopress.info/>

Les observateurs : <http://lesobservateurs.ch/>

Etc.

## LES MÉDIAS PARODIQUES

16 Les journaux ou sites d'information parodiques provoquent parfois des réactions disproportionnées. Ces médias, qui se qualifient eux-mêmes de « bête et méchant » (Charlie hebdo) ou encore du « cousin belge et demeuré du Gorafi » (Nordpresse), basent leur activité sur le détournement volontaire de l'information, parfois jusqu'à l'absurde, dans un but humoristique. Certains internautes réagissent au premier degré, ce qui provoque parfois de vives réactions.

### *L'exemple de Nordpresse*

*Le 5 avril 2016, Nordpresse publiait sur son site un article intitulé : «Jawad avoue être le 3e terroriste de Bruxelles : "On m'a demandé de rendre service" », en référence à son interview après les attentats de Paris en novembre 2015, suite à laquelle il est devenu la risée du web, alors qu'il était soupçonné d'avoir fourni une planque à Saint-Denis à deux auteurs de ces attentats.*

---

<sup>3</sup> Réfugiés: la guerre de l'info de la fachosphère, rtbf.be, site d'information, [www.rtbf.be](http://www.rtbf.be), [https://www.rtbf.be/info/dossier/drames-de-la-migration-les-candidats-refugies-meurent-aux-portes-de-l-europe/detail\\_refugies-la-fachosphere-dans-une-guerre-de-l-info?id=9076152](https://www.rtbf.be/info/dossier/drames-de-la-migration-les-candidats-refugies-meurent-aux-portes-de-l-europe/detail_refugies-la-fachosphere-dans-une-guerre-de-l-info?id=9076152).



Lien : <http://nordpresse.be/jawad-avoue-etre-3eme-terroriste-de-bruxelles-on-demande-de-venir-jai-rendu-service/>

**CTRL+N !**

*Reprendre et partager un contenu (article, photo, vidéo...) de nombreuses fois ne prouve pas pour autant que celui-ci est authentique.*

## **L'EXEMPLE DES ATTENTATS**

Une posture critique globale envers les contenus d'information trouvés dans la presse papier ou numérique est d'autant plus nécessaire face à la couverture d'événements forts en émotions, comme les attentats de Paris en janvier et novembre 2015, et plus récemment à Bruxelles le 22 mars 2016. Dans leur course au scoop, certains médias ne prennent pas toujours le temps de vérifier leurs sources, jusqu'à parfois menacer le bon fonctionnement des opérations des forces de l'ordre.

### **LES RUMEURS SUITE AUX ATTENTATS DE PARIS**

Le site [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com) a consacré une partie de son site aux rumeurs qui ont suivi les attentats de Paris, en janvier et novembre 2015.

*L'exemple de Charlie Hebdo* - À retrouver sur <http://www.hoaxbuster.com/hoaxliste/attentat-charlie-hebdo>.

*L'exemple du 13 novembre* - À retrouver sur <http://www.hoaxbuster.com/dossiers/explosion-de-rumeurs>.

18

### **LES RUMEURS SUITE AUX ATTENTATS DU 22 MARS À BRUXELLES**

#### ***L'exemple de l'aéroport***

*Après les deux explosions dans l'aéroport de Zaventem, à Bruxelles, des médias internationaux (dont iTélé, 20Minutes...) ont diffusé une vidéo de «l'intérieur de l'aéroport de Zaventem», qui était en réalité l'archive d'un attentat kamikaze perpétré à Moscou en 2011.*

#### ***L'exemple du métro***

*À côté de cette rumeur, d'autres sont rapidement apparues sur internet, comme l'explosion de plusieurs stations de métro après celle de Malbeek (Schuman, Art-loi...) ou encore la rumeur d'une explosion rue de la Loi (qui n'était autre qu'une opération des démineurs).*

## LA MENACE DES OPÉRATIONS EN COURS

### Exemple 1

*Durant la prise d'otage dans l'épicerie Hyper Cacher à Paris, le 9 janvier 2015, un journaliste de la chaîne de télévision française BFM-TV a annoncé que plusieurs personnes se cachaient dans la chambre froide de l'établissement, mettant en danger la vie de plusieurs personnes.*

### Exemple 2

*Face à l'afflux d'informations diffusées en direct par les médias belges concernant les perquisitions à Molenbeek en novembre 2015, la police a demandé d'arrêter toute transmission d'information durant toute la durée des opérations.*

**CTRL+N !**

*Il est nécessaire de toujours garder un regard critique sur le contenu transmis par les médias d'information. D'autant plus aujourd'hui, avec la diffusion large et rapide qu'offrent Internet et les réseaux sociaux.*

CONTRÔLE LA HAINE pour de nouveaux comportements !

# LES BONNES PRATIQUES



***Conseils pour (ré)apprendre l'utilisation d'internet  
face aux discours de haine.***

À l'heure où le monde – y compris les plus jeunes – est hyperconnecté, Internet devient un lieu (public) à part. Les contenus y circulent librement et de plus en plus rapidement. Dans ce contexte, apparaissent inévitablement des dérives. Parmi elles, le déferlement de messages haineux et de commentaires à caractère raciste qui se propagent via de nombreux canaux de diffusion : chaîne de mails, vidéo, photo, forum de discussion...

### CTRL+N !

Le discours de haine en ligne est devenu une forme répandue d'intolérance et de xénophobie en Europe. Les migrants, au cœur de l'actualité, ainsi que les personnes étrangères et d'origine étrangère installées de longue date en Belgique, ne sont pas épargnés par le phénomène.

22

Les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Youtube, Instagram... et le sentiment faussé d'anonymat qui découle de leur utilisation, conduisent de nombreux internautes à tenir des propos qu'ils n'auraient peut-être jamais partagés en dehors de leur sphère privée.

*Comment endiguer ce phénomène ?*

*Comment éviter sa banalisation ?*

Ce chapitre propose une série de conseils pour pouvoir **(ré)agir** face à des comportements de haine sur la toile et pour **questionner ses propres habitudes**. Il aborde également la question de la législation en la matière, ainsi que des exemples d'initiatives citoyennes – ou à plus haute échelle – réalisées dans le but de **contrôler la cyberhaine**.

## Ré-agir face à des comportements haineux

Internet permet à qui le souhaite de partager un grand nombre d'informations de façon quasi instantanée et à (très) grande échelle, qu'elles soient informatives ou personnelles. Parmi cette multitude de contenus partagés peuvent se retrouver des propos haineux. La plupart sont clairement identifiables. D'autres sont plus subtils.

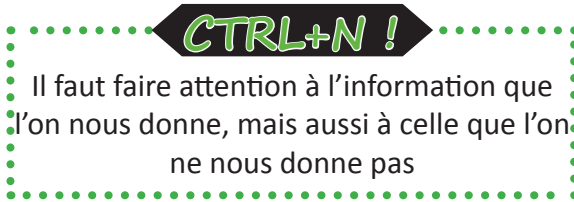
Sans pour autant tomber dans la paranoïa, il est utile de pouvoir se questionner sur l'origine, la fiabilité et l'objectif des contenus qui circulent sur la toile.

**Via quel média le contenu peut-il être visible ?** Un article de presse en ligne, un site spécialisé, un réseau social, une page Facebook, un blog personnel...

**Qui est l'auteur ?** Un journaliste, un expert, un anonyme, un ami, un membre de la famille, une communauté d'internautes...

**À quoi peut ressembler le contenu ?** Un article, une photo, une vidéo, une chaîne de mails, un message privé, un commentaire public sur un réseau social ou un forum...

23



### Comment aborder le contenu?

Voir chapitre précédent «La bonne approche» (pp. 11-19).

## Réagir ? Oui, mais...

- ✓ Pas dans l'urgence

Le caractère instantané des réseaux sociaux provoque parfois l'absence de recul critique par rapport aux contenus qui s'y trouvent. Il est souvent préférable ne pas réagir à chaud, d'attendre que l'émotion s'apaise. D'autant plus lorsqu'il s'agit d'un contenu qui nous concerne ou qui nous touche personnellement.

- ✓ Se comporter en tant que « spect-acteur »<sup>1</sup>

Ne pas avoir peur de dénoncer certains comportements (voir page 45), de les tempérer, ou simplement de ne pas y réagir.

**CTRL+N !**

Les intérêts personnels, croyances philosophiques ou religieuses d'une personne peuvent influencer la manière dont sera traité et partagé le contenu.

24

## Repenser sa propre utilisation

Il est bien souvent plus facile d'affirmer quelque chose derrière un écran d'ordinateur, plutôt qu'à voix haute dans un lieu public, entre amis ou en famille. Pourtant, le virtuel et le semblant d'anonymat qu'il confère peuvent avoir des conséquences bien réelles.

**CTRL+N !**

Est-ce que je m'exprimerais de la même façon dans un lieu public?

<sup>1</sup> Terme tiré de l'outil pédagogique *Ce qui vous regarde, No hate*, tiré de la campagne "No Hate Speech Movement", initiée en 2013 par le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe, Loupiote, 2014.



Avant d'aller plus loin, il est important de rappeler certaines caractéristiques liées au contexte de ce chapitre :

- ☞ Internet s'apparente à un lieu public ;
- ☞ La distance provoquée par Internet affaiblit l'empathie ;
- ☞ Les contenus publiés sur Internet sont *a priori* visibles par tout le monde ;
- ☞ Les contenus publiés sur Internet sont *a priori* partageables par tout le monde ;
- ☞ Le droit à l'oubli n'existe pas sur Internet : un contenu publié, même modifié ou supprimé, reste toujours quelque part ;
- ☞ Ce qui est publié sur Internet nous engage personnellement ;
- ☞ L'anonymat n'existe pas sur Internet ;
- ☞ Etc.

Afin d'éviter les débordements et de favoriser des comportements plus responsables dans l'utilisation des réseaux sociaux, mieux vaut donc :

25

- ✓ Veiller à ce qu'aucun contenu partagé ne véhicule de parti pris, de préjugés, d'idées-reçues, d'incitation à la haine...
- ✓ Questionner sa légitimité: puis-je apporter un avis pertinent sur le sujet ?
- ✓ Se demander où va aller le contenu que l'on publie ;
- ✓ Faire preuve de réserve sur ses opinions religieuses et/ou politiques ;
- ✓ Veiller à ce que les propos et contenus n'affectent pas d'autres personnes ;
- ✓ Respecter l'image et la vie privée d'autrui ;

- ✗ Ne rien publier sous le coup de l'émotion ;
- ✗ Ne pas répondre à la haine par la haine / la surenchère ;
- ✗ Ne pas créer de groupe de haine ;
- ✗ Ne pas tricher sur son identité ;
- ✗ Ne pas tricher sur son intention ;
- ✗ Ne pas intervenir dans une discussion qui ne nous concerne pas directement ;
- ✗ Etc.

### CTRL+N !

Dans quel état émotionnel suis-je  
au moment de partager une information ?

Comment vont réagir mes proches face aux  
informations que je me prépare à publier ?

Quel besoin se cache derrière cette envie de  
publier ce contenu ?

26

✓ Et vous, quels conseils donneriez-vous ?

.....

.....

.....

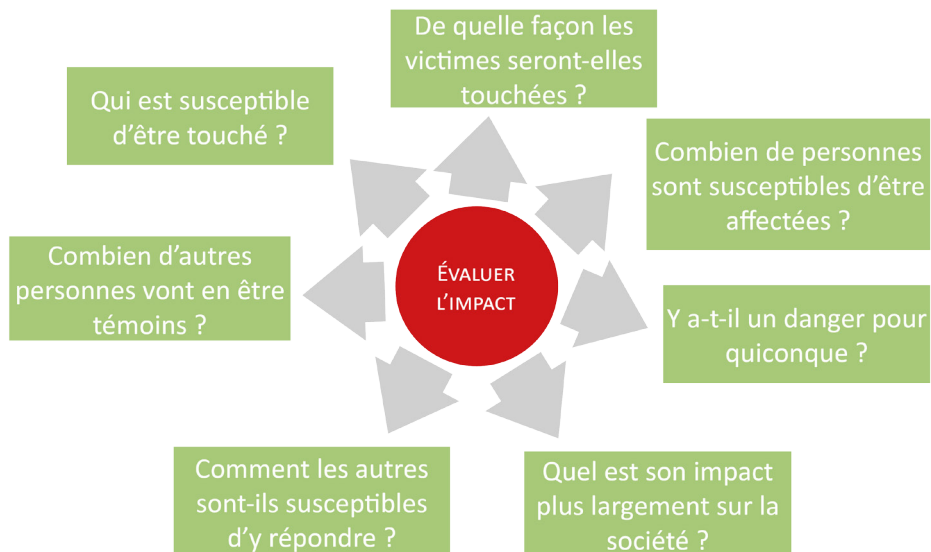
.....

.....

.....

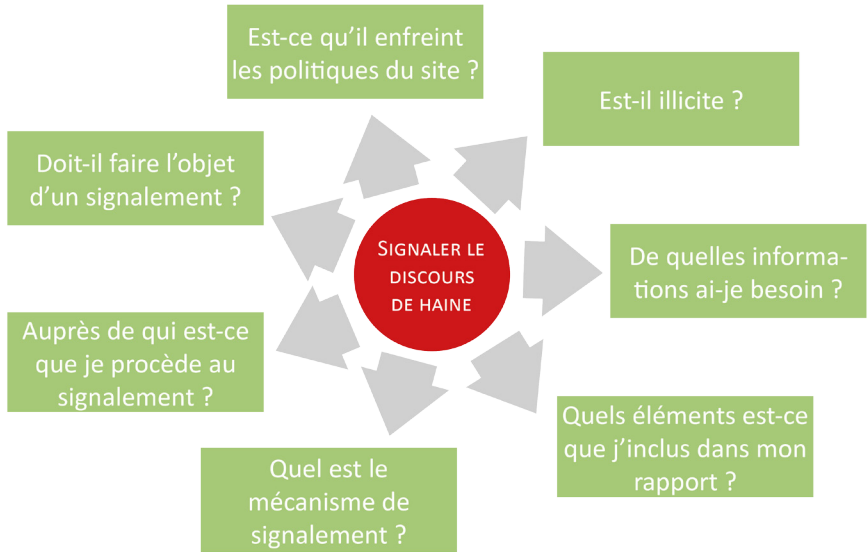
# Évaluer l'impact, signaler et répondre aux discours de haine

## Évaluer l'impact d'un discours de Haine<sup>2</sup>



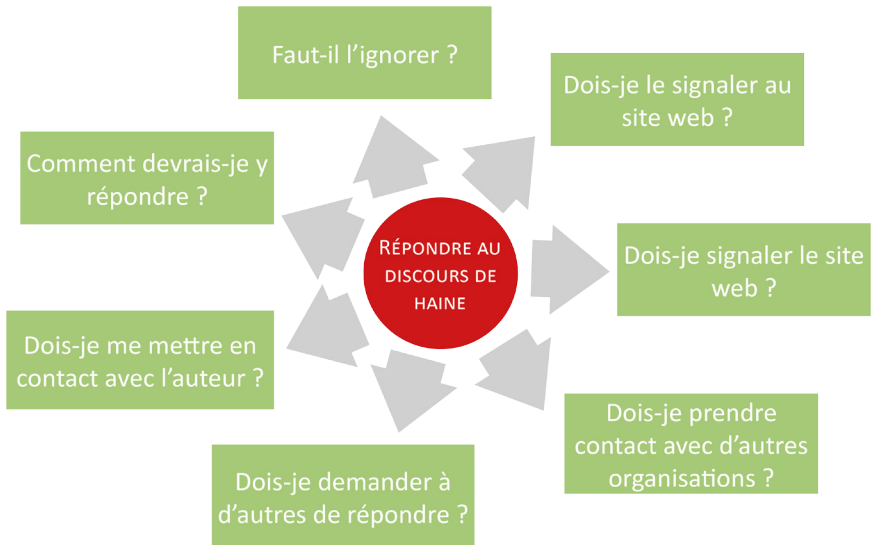
<sup>2</sup> Schéma recréé sur base de *Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2014

## Signaler le discours de Haine<sup>3</sup>



## Répondre au discours de haine<sup>4</sup>

28



<sup>3</sup> Schéma recréé sur base de *Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2014

<sup>4</sup> *Ibidem*

## Réagir en tant que victime directe

- ✓ Prendre du recul ;
- ✓ En parler avec des personnes de confiance autour de soi ;
- ✓ Garder les preuves (mails, captures d'écran, liens des sites...) ;
- ✓ Signaler les abus, par exemple à Unia (Centre interfédéral pour l'égalité des chances) ou à l'observatoire du mouvement européen... (voir page 47) ;
- ✓ Déposer plainte, par exemple au Service de lutte contre la discriminalité informatique de la police fédérale - faits graves uniquement (voir page 47);
- ✗ Ne pas surenchérir : les auteurs se nourrissent des réactions ;
- ✗ Etc.

## Ce que dit la loi

En matière de liberté d'expression, le monde virtuel et le monde réel sont sur le même pied d'égalité: le fait d'être derrière un écran peut donner l'impression d'avoir une liberté totale d'expression, mais certains comportements sont punissables par la loi.



Parmi eux, l'incitation à la haine, l'appel à la violence, ou encore la discrimination, si elle se base sur l'un des critères suivants: *la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la conviction politique, les caractéristiques physiques ou génétiques, l'origine sociale, la langue, le sexe.*

## Exemples d'actions citoyennes ou à plus haute échelle

Les exemples ci-dessous ne sont qu'une sélection parmi les très nombreuses réactions, dont certaines un peu osées, de citoyens ou d'associations dans le monde pour tenter de contrôler les comportements de haine sur Internet et les réseaux sociaux.

### **#SiLesNoirsParlaientCommeLesBlancs**

En février 2016, un hashtag a été créé pour se moquer des clichés racistes. « Si les noirs parlaient comme les blancs » regroupe des commentaires humoristiques où les clichés sont inversés.

[http://www.liberation.fr/france/2016/02/17/si-les-noirs-parlaient-comme-les-blancs-le-hashtag-qui-retourne-les-cliches\\_1433989](http://www.liberation.fr/france/2016/02/17/si-les-noirs-parlaient-comme-les-blancs-le-hashtag-qui-retourne-les-cliches_1433989)

### **RespectZone transforme les insultes en « emoji »**

Avec son initiative « Licornes vs. Haters », l'association RespectZone incite les fournisseurs de services sur Internet (réseaux sociaux, blogs...) à remplacer chaque insulte par des emoji (licornes, petits cœurs...).

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/02/03/32001-20160203ARTFIG00014-une-association-propose-de-replacer-les-insultes-des-internautes-par-des-emojis.php>

### **Brésil - Des commentaires placardés dans la ville**

À Criola, au Brésil, une association qui défend les droits des femmes noires a décidé d'agir contre les discours de haine sur les réseaux sociaux. Le groupe a rendu public certains de ces discours de haine postés sur Facebook en les affichant sur de grands panneaux publicitaires, tout en floutant la photo et le nom des auteurs.

<https://français.rt.com/international/11380-Bresil-racisme-campagne>

### **France - Un site de signalement aux fournisseurs**

L'association des fournisseurs d'accès a créé un site de signalement et d'information.

<http://www.pointdecontact.net>

## 👉 France - Un « mur de la honte » pour dénoncer les propos haineux sur Facebook

En novembre 2015, un quotidien local du Pas-de-Calais a choisi de publier les noms des auteurs de messages racistes ou haineux postés sur sa page Facebook.

<http://www.nordlittoral.fr/calais/haine-sur-facebook-nord-littoral-devoile-l-identite-ia0b0n257767>

## 👉 Allemagne - Une double-page pour dénoncer

Sur une double-page, le quotidien allemand « Bilt » a publié des commentaires à caractère haineux, avec noms, photos de profil non floutées et lieux de résidence des auteurs.

[http://www.liberation.fr/planete/2015/10/22/en-allemand-le-journal-bild-denonce-publiquement-les-auteurs-de-commentaires-racistes\\_1408094](http://www.liberation.fr/planete/2015/10/22/en-allemand-le-journal-bild-denonce-publiquement-les-auteurs-de-commentaires-racistes_1408094)

## 👉 Allemagne - Nudité vs. Racisme

En Allemagne, le photographe Olli Waldhauer a publié sa photo d'une femme dénudée à côté d'une pancarte à caractère raciste, pour dénoncer le fonctionnement de Facebook. Le réseau social avait en effet supprimé la photo à cause de la nudité, et non à cause du racisme.

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/10/31/un-photographe-allemand-defie-facebook\\_4800739\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/10/31/un-photographe-allemand-defie-facebook_4800739_3214.html)

## 👉 Le réseau social Facebook prend des mesures pour lutter contre la haine en ligne

En Février 2016, Facebook annonçait qu'il allait mettre en place une équipe multilingue chargée de l'aider à rechercher et supprimer les contenus haineux postés par les internautes en Allemagne. Il a également lancé la campagne « Online Civil Courage Initiative » (OCCI) en partenariat avec plusieurs institutions pour comprendre les discours de haine et renforcer la capacité à y répondre.

## ↪ **Le réseau social Twitter prend des mesures**

En Février 2016, Twitter a annoncé avoir supprimé 125.000 comptes sur lesquels on pouvait trouver des menaces ou des messages de promotion d'actes terroristes.

## ↪ **USA - Un journaliste prend le contrôle d'un groupe de suprématistes blancs**

En 2015, Virgil Texas, un journaliste américain, a réussi à intégrer un groupe Facebook composé de sudistes, de suprématistes et de néo-nazis, intitulé « Fierté, confédération, l'héritage, pas la haine ». Il a invité des amis à y publier beaucoup de commentaires en peu de temps, ce qui a provoqué des débats et autres polémiques. Submergé, le modérateur du groupe a accepté l'aide que le journaliste lui proposait pour le réguler. Ce dernier en a pris le contrôle et a invité des dizaines d'amis à le rejoindre. Il l'a ensuite renommé « Les Sudistes LGBT soutiennent Michelle Obama et le Judaïsme ».

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/08/10/quand-trolls-detruisent-groupe-facebook-raciste-260702>



# LES BONS ARGUMENTS



*Déconstruction des préjugés les plus fréquemment relayés au sujet des personnes étrangères et d'origine étrangère, des réfugiés, des demandeurs d'asile...*

Beaucoup de discours de haine en ligne, qu'ils soient à caractère raciste ou non, sont alimentés par des préjugés et idées reçues. Des peurs qui peuvent être légitimes, mais qui peuvent également être déconstruites avec une information correcte. D'autant que, selon une étude IPSOS<sup>1</sup>, les gens surestiment l'ampleur d'une situation qui les inquiète : nous pensons un problème beaucoup plus répandu que ce qu'il ne l'est réellement.

🗨️ «UN DEMANDEUR D'ASILE REÇOIT 40€ PAR JOUR»

**FAUX !**

Les demandeurs d'asile ne bénéficient que d'une aide pour des besoins de base, à savoir : un lit, des sanitaires, de quoi manger et du matériel de première nécessité. Ce sont les centres d'accueil qui reçoivent un financement de Fedasil, dont le montant varie en fonction de critères d'âge et du lieu d'accueil de la personne (de 20,78€ à 40€ par jour par personne). Les demandeurs d'asile reçoivent quant à eux 7,4€ d'argent de poche par semaine.

34

🗨️ «UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE BÉNÉFICIE DE PLUS D'AIDES QU'UN BELGE DANS UNE SITUATION PRÉCAIRE»

**FAUX !**

Il n'existe aucune aide spécifique qui serait octroyée aux personnes sur base de leur origine étrangère. L'aide au CPAS est destinée aux personnes sans revenu, qui n'entrent pas dans les conditions des allocations de chômage. Seule une personne résidant légalement en Belgique et qui cotise et paie ses impôts, a droit à cette/ces aide(s).

Seuls les migrants qui ont un titre de séjour (ils ne sont donc pas/plus

---

<sup>1</sup> Réalisée par le bureau d'enquête britannique Ipsos MORI Social Research Institute, publiée fin 2015

demandeurs d'asile) peuvent avoir droit au CPAS.

🗨️ **«L'IMMIGRATION COÛTE CHER. C'EST LA CRISE, NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS D'ACCUEILLIR TOUTE LA MISÈRE DU MONDE»**

**FAUX !**

À plus ou moins long terme, les travailleurs étrangers rapportent de l'argent à la Belgique : ils paient leurs impôts et leurs charges sociales, créent de l'emploi, cotisent pour les pensions... Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), l'immigration rapporterait chaque année environ 3.500€ par personne.

En 2014, l'accueil des demandeurs d'asile ne représentait que 0,15% du budget fédéral.

🗨️ **«LES DEMANDEURS D'ASILE SONT PRINCIPALEMENT DES HOMMES»**

**VRAI**

En chiffres absolus, les hommes sont effectivement plus nombreux que les femmes. Cependant, ces dernières années, nous assistons à une féminisation des migrations ; de plus en plus de femmes prennent la route.

🗨️ **«LES ÉTRANGERS PRENNENT LE TRAVAIL DES BELGES»**

**FAUX !**

Les étrangers occupent généralement des métiers dont les Belges ne veulent pas, ou travaillent dans des secteurs en pénurie.

🗨️ SELON LES CHIFFRES 2015 DU CGRA (COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET APATRIDES), 50% DES DEMANDES D'ASILE EN BELGIQUE CONCERNENT DES FAMILLES.

**VRAI**

🗨️ «LES RÉFUGIÉS NE VEULENT PAS TRAVAILLER»

**FAUX !**

Après 4 ans, 55% des réfugiés sont actifs sur le marché de l'emploi. Pour la Wallonie, où le taux de population active est de 64,4%, ce pourcentage de réfugiés au travail correspond en réalité au taux d'emploi wallon qui est de 57%.

36

🗨️ SELON LE CGRA (COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET APATRIDES), POUR L'ANNÉE 2015, LA SYRIE ET L'AFGHANISTAN SONT LES DEUX PAYS LES PLUS REPRÉSENTÉS PARMIS LES DEMANDEURS D'ASILE ARRIVÉS EN BELGIQUE.

**FAUX !**

Les deux nationalités les plus représentées parmi les demandeurs d'asile arrivés en Belgique en 2015 sont l'Irak (21,8%) et la Syrie (21,3%).

🗨️ LES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE SONT EN FORTE AUGMENTATION»

**VRAI**

Selon le rapport 2015 d'Unia, les discours de haine, y compris sur internet, ont augmenté de 78% en 5 ans (de 2010 à 2015).

🗨️ **«LES MUSULMANS SONT LES PERSONNES LES PLUS CIBLÉES PAR LES DISCOURS DE HAINE»**

**VRAI**

Selon le rapport 2015 d'Unia, 330 dossiers de plaintes ont été ouverts en 2015 pour discrimination ou délits de haine liés aux convictions religieuses ou philosophiques. Plus de 9 dossiers sur 10 (93%) concernaient des musulmans.

🗨️ **«L'EUROPE (GRÈCE, ITALIE ET ALLEMAGNE) ACCUEILLE ACTUELLEMENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE»**

**FAUX !**

Selon les chiffres de Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne) au 21 janvier 2016, seuls 8% des demandeurs d'asile arrivent en Europe. La majorité des migrations se fait entre pays voisins. Des pays comme le Liban, le Pakistan ou la Turquie, par exemple, accueillent chacun plus d'un million de réfugiés.

37

🗨️ **«EN BELGIQUE, 6% DE LA POPULATION EST DE CONFESSION MUSULMANE»**

**VRAI**

Une récente étude de *The Economist* démontre que les Européens surestiment largement le nombre de musulmans présents dans leur pays. Par exemples, les Belges pensent qu'ils représentent 29% de la population. En réalité, ils ne sont que 6%.

🗨️ «EN BELGIQUE, LE TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÉTRANGÈRES EST INFÉRIEUR À LA MOYENNE EUROPÉENNE»

**VRAI**

La manière dont la Belgique organise l'offre d'emploi pose certains problèmes à la Belgique, ce qui lui vaut des réprimandes de la part de l'Europe. Par exemple, il existe encore trop de discriminations à l'emploi, ou un manque de prise de mesures pour tenter d'améliorer la situation.

🗨️ «UN DEMANDEUR D'ASILE SUR DIX EN BELGIQUE EST UN MINEUR D'ÂGE (MENA)

**VRAI**

Selon les chiffres du CGRA (Commissariat général aux réfugiés et apatrides), sur les 35.476 demandeurs d'asile arrivés en 2015 en Belgique, 10% sont des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

38

🗨️ «LA MAJORITÉ DES PERSONNES ÉTRANGÈRES PRÉSENTES EN BELGIQUE EST ORIGINAIRE DE PAYS HORS UNION EUROPÉENNE»

**FAUX !**

Selon les chiffres du SPW Economie (1er janvier 2015), les étrangers en séjour légal représentent 11% de la population en Belgique. De ces 11%, 8% sont d'origine européenne = 73% (1-France, 2-Italie, 3-Pays-Bas).

🗨️ **«LA MAJORITÉ DES PERSONNES ÉTRANGÈRES PRÉSENTES EN WALLONIE EST ORIGINAIRE DE PAYS HORS UE»**

**FAUX !**

Selon les chiffres du SPW Economie (1er janvier 2015), les étrangers en séjour légal représentent 10% de la population présente en Wallonie. Sur ces 10%, 8% sont d'origine européenne = 80% (1-Italie, 2-France, 3-Allemagne, 4-Espagne).

🗨️ **«LES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES LES PLUS REPRÉSENTÉES EN RÉGION WALLONNE SONT L'ITALIE, LE MAROC ET LA TURQUIE»**

**FAUX !**

L'Italie (102.636 personnes), la France (78.329 personnes) et l'Allemagne (16.863 personnes) représentent à eux seuls 46% du top 20 des nationalités étrangères présentes en Région wallonne. Le premier pays hors-UE qui apparaît dans le classement est le Maroc (5e position) avec 15.762 personnes.

39

🗨️ **«LA MAJORITÉ DES PERSONNES ÉTRANGÈRES PRÉSENTES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG EST ORIGINAIRE DE PAYS HORS UE»**

**FAUX !**

Selon les chiffres 2015 du SPF Economie, 7% de la population présente sur le territoire de la province de Luxembourg concernent des personnes étrangères. Sur ces 7%, 6% représentent des nationalités européennes = 86% (1-France, 2-Portugal, 3-Luxembourg, 4-Italie, 5-Pays-Bas, 6-Roumanie, 7-Espagne).

🗨️ «LES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES LES PLUS REPRÉSENTÉES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG SONT L'ITALIE, LE PORTUGAL ET LA TURQUIE »

**FAUX !**

La France, le Portugal et le Luxembourg représentent à eux seuls 64% du top 20 des nationalités étrangères présentes en province de Luxembourg, suivi de l'Italie, des Pays-Bas, de la Roumanie et de l'Espagne. Le premier pays hors Union européenne qui apparaît dans le classement est le Maroc, à la 8e position.

🗨️ «À L'HEURE ACTUELLE, 500 000 BELGES (ENVIRON 1/20 DE LA POPULATION) VIVENT À L'ÉTRANGER»

**VRAI**

40

🗨️ «ON RISQUE D'ÊTRE ENVAHI PAR DES TERRORISTES...»

**FAUX !**

Tous les demandeurs d'asile ne sont pas des criminels en puissance, et tous les musulmans ne sont pas des intégristes. Les demandeurs d'asile (hommes, femmes et enfants) fuient pour sauver leur vie. Les terroristes voyagent comme tout le monde (avion, voiture...) et beaucoup sont recrutés sur le territoire européen.



# LES BONNES ADRESSES



*Liste de ressources documentaires et de contacts  
utiles pour s'informer et /ou réagir aux  
discours de haine.*

## Ressources bibliographiques

Ressources utilisées pour alimenter le contenu de cette brochure, par lesquelles vous pouvez trouver de plus amples informations et aller plus loin dans la réflexion.

### OUVRAGES ET BROCHURES

- ✓ *Le mot juste, pour démêler quelques préjugés sur les étrangers*, Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur (CAI) et Annoncer la couleur, version rééditée 2015 en partenariat avec le CRILUX.
- ✓ *Le discours de haine sur internet*, Thomas Moreaux (juriste, service juridique du MRAX asbl), 2014.
- ✓ *Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2014.
- ✓ *Ce qui vous regarde, No Hate*, tiré de la campagne « No Hate Speech Movement » initiée en 2013 par le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe, Loupiote, 2014.
- ✓ *Guide du bon usage des médias sociaux*, Ministère de l'Intérieur de la République française, 2014.
- ✓ *Les discriminations sur les réseaux sociaux (partie 2)*, François Sana, in *Collection Working Papers (solidarité think thank européen pour la solidarité)*, p.4, 2014.
- ✓ *Forums et discours de haine : les effets d'un choix éditorial*, Jean-Jacques Jaspers, in *Espace de Liberté (EDL, revue du CAL)*, pp.47-51, février 2016.

## **SITES ET PAGES INTERNET**

- ✓ Clic gauche, Plate-forme web idéologique et communautaire, <http://www.clic-gauche.be/>.
- ✓ Non à la haine, Mouvement contre le discours de haine en ligne, <http://www.nonalahaine.be/>.
- ✓ *L'éducation aux médias d'information au service de la citoyenneté*, Media Animation, Centre de ressources en communication et éducation aux médias en Communauté Française de Belgique, [www.media-animation.be](http://www.media-animation.be), <http://www.media-animation.be/L-education-aux-medias-d-information-au-service-de-la-citoyennete.html>.
- ✓ *Les discours de haine dans les pages Facebook des médias d'information*, Media Animation, Centre de ressources en communication et éducation aux médias en Communauté Française de Belgique, [www.media-animation.be](http://www.media-animation.be), <http://www.media-animation.be/Les-discours-de-haine-dans-les-pages-Facebook-des-medias-d-information.html>.
- ✓ *Crise de l'asile, comment réagir vous-même aux discours de haine*, Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances, [www.unia.be](http://www.unia.be), <http://unia.be/fr/articles/crise-de-lasile-comment-reagir-vous-meme-aux-discours-de-haine>.
- ✓ *Guide des bonnes pratiques Facebook*, Protéger son image, blog pour comprendre le monde numérique, <http://www.protegerpersonimage.com>, <http://www.protegerpersonimage.com/guide-bonnes-pratiques-facebook/>.
- ✓ *Guide des bonnes manières sur Facebook*, Gamaniak, site de jeux, images, animations, etc., <http://www.gamaniak.com>, <http://www.gamaniak.com/comment-5878-guide-bonnes-manieres-facebook.html>.

✓ *7 conseils pour déjouer les rumeurs*, Les décodeurs - Venons-en au fait, LeMonde.fr, site d'information français, [www.lemonde.fr, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/14/attentats-de-paris-quelques-conseils-pour-ne-pas-se-faire-avoir-par-des-rumeurs\\_4810120\\_4355770.html?utm\\_campaign=Echobox&utm\\_medium=Social&utm\\_source=Facebook#link\\_time=1458637198](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/14/attentats-de-paris-quelques-conseils-pour-ne-pas-se-faire-avoir-par-des-rumeurs_4810120_4355770.html?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1458637198).

✓ *Réfugiés: la guerre de l'info de la fachosphère*, rtbf.be, site d'information, [www.rtf.be, https://www.rtf.be/info/dossier/drames-de-la-migration-les-candidats-refugies-meurent-aux-portes-de-l-europe/detail\\_refugies-la-fachosphere-dans-une-guerre-de-l-info?id=9076152](https://www.rtf.be/info/dossier/drames-de-la-migration-les-candidats-refugies-meurent-aux-portes-de-l-europe/detail_refugies-la-fachosphere-dans-une-guerre-de-l-info?id=9076152).

## **SÉANCES D'INFORMATION**

✓ *Echanges de pratiques autour des réseaux sociaux et des usages problématiques d'internet*, séance d'information organisée par le Centre Local de Prévention de la Santé (CLPS) de la province de Luxembourg, Saint-Hubert, 4 décembre 2015.

✓ *Comment répondre aux dérives liées aux TIC ?*, les vendredis du social, séance organisée par le Service provincial Social & Santé de la province de Luxembourg, Libramont, 15 avril 2016.

✓ Séance d'information sur l'utilisation des réseaux sociaux, Espace Public Numérique (EPN) de la province de Luxembourg.

## **REPORTAGES**

*Les manipulateurs du net*, reportage de l'émission française Grand Angle, BFM TV, chaîne d'information française, 11/11/14 (disponible en replay sur internet à l'adresse <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/grand-angle-les-manipulateurs-du-net-1111-350054.html>)

## Autres ressources utiles

- ✓ Myriatics (lettre d'information du Centre fédéral Migration – Myria), <http://www.myria.be/fr/newsletters>.
- ✓ BRICKS, Projet européen visant à combattre la propagation de discours de haine à l'encontre des migrants et des minorités, <http://www.media-animation.be/BRICKS.html>.

## Contacts utiles (pour signaler les discours de haine)

- ✓ Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances, [www.unia.be](http://www.unia.be).
- ✓ Observatoire du mouvement européen, [www.mouvementcontrelahaine.org/hate-speech-watch](http://www.mouvementcontrelahaine.org/hate-speech-watch).
- ✓ Service de lutte contre la criminalité informatique de la police fédérale, [www.ecops.be](http://www.ecops.be) (pour les **faits graves uniquement**).
- ✓ Etc.

**CTRL+N !**

*Pour plus d'informations relatives à la question de l'immigration et de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, consultez les outils et brochures disponibles sur le site du crilux ([www.crilux.be](http://www.crilux.be), onglet « Publications »).*

# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# REMERCIEMENTS

Le CRILUX remercie *Annoncer la Couleur, l'Espace public numérique (EPN) de la province de Luxembourg*, ainsi que toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de cette brochure.

Une initiative du  
Centre Régional d'Intégration  
de la province de Luxembourg (CRILUX)



Rue de l'Ancienne gare, 32 à 6800 Libramont  
Tél. : 061 21 22 07 - Email : [info@crilux.be](mailto:info@crilux.be)

Site internet : [www.crilux.be](http://www.crilux.be)



En partenariat avec



Avec le soutien de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

